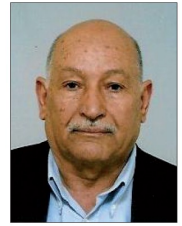


Journée de mobilisation en hommage à Ali Ziri, aux victimes des violences policières et pour que justice soit faite.

À quand la **vérité** et la **justice** ?

Ali ZIRI est mort
le **11 juin 2009**
suite à des
violences policières



Collectif Vérité et Justice pour Ali ZIRI // ATMF 26, bd du Général Leclerc 95100 Argenteuil

Le collectif «**Vérité et Justice pour Ali Ziri** », ce septuagénaire algérien qui avait succombé le 11 juin 2009 à un contrôle policier musclé, poursuit sa mobilisation pour se faire entendre.

Le collectif a déjà organisé plusieurs grandes manifestations, avec des témoignages auprès de différents médias. Sans cette mobilisation citoyenne, sans notre vigilance et notre détermination, l'affaire aurait été classée « mort naturelle ». Il a fallu plusieurs semaines pour obtenir l'expertise de l'Institut médico-légal. Ses conclusions sont accablantes pour les policiers impliqués dans cette affaire : « *Ali Ziri est mort suite à un arrêt cardio-circulatoire d'origine hypoxique, généré par suffocation et appui postérieur dorsal* ».

Dans son rapport annuel publié le 27 mai 2010, Amnesty International a déploré des cas de mauvais traitements et d'usage excessif de la force par des responsables de l'application des lois « *qui dans un cas, au moins, ont entraîné la mort d'un homme, Ali Ziri, un Algérien de 69 ans* ».

La CNDS (Commission nationale de déontologie de la sécurité) a demandé « *l'engagement de poursuites disciplinaires à l'encontre des fonctionnaires de police qui ont usé de la force de façon disproportionnée et précipitée pour extraire M. Ali Ziri du véhicule de police à son arrivée au commissariat, et à l'encontre de ceux qui ont laissé deux hommes, âgés respectivement de 60 et 69 ans, menottés dans le dos, allongés au sol, le visage dans leurs vomissures, pendant environ une heure, sans réagir* ».

Les fonctionnaires de police soupçonnés d'avoir causé la mort d'Ali Ziri sont toujours en fonction et dans l'impunité. Ils n'ont été ni suspendus ni mutés. Par contre, **c'est Arezki Kerfali, 63 ans, invalide à 60 %, conducteur de la voiture, qui se trouve paradoxalement accusé d'« outrage » et qui doit comparaître le 10 mars prochain devant le Tribunal correctionnel de Pontoise.** Arezki Kerfali, suite à l'interpellation du 9 juin 2009, présente toujours des séquelles, sa famille restant traumatisée.

Cette nouvelle journée de mobilisation a donc pour objectif de dénoncer l'abus de pouvoir des policiers et la justice à «deux vitesses».

**Rendez-vous tous ensemble
Jeudi 10 mars 2011 à 9H00
devant le Tribunal de Grande Instance de Pontoise
(3, rue Victor-Hugo 95302 Pontoise)
pour exiger que la vérité éclate
et que justice soit faite.**

Les membres du collectif (premiers signataires) : AC le feu, AMABVO, Alternative Libertaire, Argenteuil Plurielle, ASDOM, ATMF, CIVIC, CGT, Europaléatine, FTFCR, GISTI, JC 95, Les verts, MIB, MIR, MQJS, MRC, NPA, PCF, PCOF, PG, Réseau Solidaire et Citoyen, Résidents Foyer Remparts, PS, SDAE, Proches et Amis d'Ali Ziri, Proches et Amis d'Arezki Kerfali...

Plus d'infos, contactez l'ATMF au 01 39 82 81 48. Email : atmfargent@yahoo.fr. Site : www.atmf.org